



HAL
open science

Licence professionnelle Conception des systèmes électroniques et optoélectroniques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception des systèmes électroniques et optoélectroniques. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038034

HAL Id: hceres-02038034

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038034v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002552

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Conception des systèmes électroniques et optoélectroniques

Présentation de la spécialité

Cette licence, dont l'intitulé antérieur était « Microélectronique et microsystème », a ouvert en 2004. Elle forme des cadres techniques de l'électronique, de la microélectronique et de l'optoélectronique, chargés de la conception, de la certification, de la mise en œuvre et de la maintenance des systèmes industriels. Les diplômés sont capables d'établir un projet technique et de le formuler en schéma opérationnel, de choisir les technologies et de les mettre en œuvre. Les métiers visés sont ceux d'assistant-ingénieur en tant que : responsable de projet technique du contrôle qualité, du secteur mesure ; cadre technique chargé de projet. La formation est déclinée en deux parcours : « Conception des systèmes électroniques » et « Conception des systèmes optoélectroniques ». Elle est localisée à Marseille, portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille, en partenariat avec le Centre de formation en microélectronique (CNFM), le Centre commun de ressources en micro-ondes (CCRM) et le Lycée Fresnel d'optique et lunetterie de Paris. Elle accueille exclusivement un public en formation initiale mais est ouverte en alternance depuis 2009.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales 3 enquêtes de l'établissement	NC de 59 % à 71 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle répond à la demande des entreprises de la région et aux exigences « métier » du domaine de la microélectronique, de l'électronique et de l'optoélectronique. Concernant l'insertion professionnelle, l'enquête nationale n'est pas fournie, ni l'enquête de suivi propre des diplômés de 2008, sans explication sur ce sujet. Au vu des enquêtes de suivi propre, le taux d'insertion professionnelle des diplômés est à nettement améliorer bien que la qualité à l'embauche soit satisfaisante, car rapide et assez couramment à un niveau d'assistant-ingénieur. Par contre, les poursuites d'études sont trop nombreuses, des diplômés entrant notamment dans le master « Minelec » de l'université de Provence.



Les professionnels enseignent dans le cœur de métier et s'impliquent de manière satisfaisante dans le fonctionnement de la licence et les partenariats sont riches en potentialités. Cela pourrait permettre d'accueillir du public de formation continue et en contrat de professionnalisation qui, pour l'heure, fait défaut à la licence, bien que l'organisation pédagogique le permette. Par ailleurs, les étudiants de licence générale sont peu présents dans la formation et son attractivité est assez réduite. Il n'existe pas de modules pour intégrer un public diversifié.

- Points forts :
 - L'adéquation de la formation aux besoins régionaux.
 - Des embauches de qualité.
 - La bonne implication des professionnels.

- Points faibles :
 - Le taux de poursuite d'étude élevé.
 - La très faible présence de L2 et l'absence de modules facilitant l'intégration de publics variés.
 - L'attractivité assez réduite de la formation.
 - L'absence d'inscrits en formation continue et en contrat de professionnalisation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à accroître le nombre des candidatures à l'entrée de la licence professionnelle afin de pouvoir sélectionner de manière plus efficace les candidats, sur la base notamment de leur motivation pour une insertion immédiate. Des actions de communication pourraient être menées pour renforcer l'attractivité de la formation. Dans cette perspective, il faudrait notamment chercher à élargir, avec le soutien de l'établissement, le public issu de licence générale en menant par exemple des actions d'information et en mettant en place des modules préparant à la licence professionnelle. Une unité préparatoire à l'entrée de la licence professionnelle permettrait également d'homogénéiser les connaissances des publics venant d'horizons divers et contribuerait à améliorer le taux de réussite. Il conviendrait encore de chercher à développer le public d'alternants et de formation continue en s'appuyant sur les partenaires de la formation.

La présence dans le conseil de perfectionnement de professionnels pouvant jouer un rôle actif en la matière serait de bon aloi, tout comme celle de représentants d'anciens élèves de la formation. Le conseil de perfectionnement pourrait aussi analyser les suivis de cohortes pour proposer l'adoption de dispositifs consolidant la formation et participer à la mise en œuvre de l'objectif de certification qualité qui a été fixé.